

Logo établissement de préparation de la thèse



Convention individuelle de formation

Vu l'article L612-7 du Code de l'éducation, Vu les articles L412-1 et L412-2 du Code de la recherche, Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, Vu le Décret n° 2015-408 du 10 avril 2015 portant approbation des statuts de la Communauté d'Universités et Etablissements « Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL Research University ».

Vu le règlement intérieur de la Communauté d'Universités et Etablissements « Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL Research University »

Vu la charte du doctorat de Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL Research University,

Vu le règlement intérieur de l'Ecole doctorale [nom et numéro de l'école doctorale...],

Le cas échéant, vu la convention de cotutelle internationale de thèse entre Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL Research University et [dénomination de l'établissement partenaire, ville, pays]

Article 1 : Le doctorant

L'objet de la présente convention est le projet de formation doctorale, ci-après désigné comme « le projet doctoral », de :

- Civilité, Nom, Prénom : [civilité, nom, prénom] Le cas échéant, nom d'usage : [nom d'usage]
- Date et lieu et pays de naissance : le [date], à [lieu + pays]
- Nationalité : [nationalité]
- N° INE : [INE]
- Adresse : [adresse personnelle]

Ci-après désigné comme « le doctorant ».

Article 2 : Le projet doctoral

Le projet doctoral est préparé, selon l'ensemble des conditions générales en vigueur à l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL Research University, et des conditions spécifiques à l'école doctorale [nom et numéro de l'école doctorale...], au sein de [nom de l'établissement de préparation de la thèse], dans le cadre d'une inscription en doctorat de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL Research University au titre de l'année universitaire [année universitaire].

Le cas échéant, le projet doctoral est conduit dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse, avec [dénomination de l'établissement partenaire, ville, pays].

Le projet doctoral présente les caractéristiques suivantes :

1

- Sujet de la thèse : [titre de la thèse]
- Spécialité du diplôme : [spécialité]
- Unité de recherche : [libellé complet], dirigée par [nom + prénom du directeur]
- Equipe : [libellé complet], dirigée par [nom + prénom du directeur]
- Directeur de thèse : [civilité, nom, prénom], unité de recherche : [libellé complet de l'unité]
- Co-directeur de thèse : [civilité, nom, prénom], unité de recherche : [libellé complet de l'unité]

Article 3 : Conditions de déroulement du projet doctoral

Article 3 : Conditions de déroulement du projet doctoral

Quotité de temps de travail consacrée à la thèse : [temps plein/temps partiel]

Statut professionnel du doctorant :

- Type de financement [type de financement]
- Type de contrat [type de contrat]
- Rémunération du [date de début] au [date de fin] inclus
- Employeur : [employeur]
- Origine du financement : [origine des fonds]

Calendrier du projet de recherche : [calendrier prévisionnel]

Préciser les échéances prévisionnelles des étapes principales du projet doctoral jusqu'à la soutenance

- *Durée prévue (3 ans à temps complet, entre 3 et 6 ans à temps partiel)*
- *Calendrier des séjours dans les deux pays si cotutelle internationale*
- *Répartition du temps entre laboratoire académique et centre de recherche non académique (cas Cifre ou thèse en partenariat avec entreprise)*
- *Livrables et jalons du projet dans le cas d'un contrat de recherche partenariale*

Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant :

- Directeur de thèse : [civilité, nom, prénom], quotité d'encadrement : [quotité]
- Co-directeur de thèse : [civilité, nom, prénom], quotité d'encadrement : [quotité]
- Co-encadrant : [civilité, nom, prénom], quotité d'encadrement : [quotité]
- Le cas échéant, responsable de programme ou de spécialité : [civilité, nom, prénom]
- Comité individuel de suivi : [composition]
- *Préciser les modalités décidées par l'Ecole doctorale pour le comité individuel de formation*
- *Préciser les prérequis spécifiques pour la soutenance (publications, heures ou ECTS de formation...) ou renvoyer à un règlement intérieur ED*

Projet professionnel et prévisionnel du doctorant : [Projet professionnel]

A compléter si besoin

Parcours prévisionnel individuel de formation : [Plan individuel de formation]

2

[Développement de compétences et perspectives professionnelles] [Ouverture internationale]

Liste formations en lien avec projet professionnel : formations transverses, scientifiques et techniques...

Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche et, le cas échéant, conditions de sécurité spécifiques : [Méthodes et moyens]

Préciser :

- *Moyens et méthodes disponibles dans l'unité de recherche pour mener à bien le projet*
- *Modalités de financement des missions, des formations, de participation aux congrès...*
- *Renvoyer au règlement intérieur et de sécurité de l'unité de recherche ou préciser les conditions spécifiques*

Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche : [nouveau champ]

A compléter : Journée d'accueil, animation scientifique, séminaires, responsabilités collectives confiées au doctorant...

A compléter : Journée d'accueil, animation scientifique, séminaires, responsabilités collectives confiées au doctorant...

Objectifs de valorisation des travaux de recherche, diffusion, publication et confidentialité, droit à la propriété intellectuelle selon le champ du programme de doctorat : [nouveau champ]

A préciser :

-Règles de signature des publications de l'unité de recherche

-Modalités de soumission des articles

-Éléments liés à la propriété intellectuelle, à la diffusion ou la confidentialité en lien avec le projet doctoral

Caractère confidentiel des travaux : oui/non

Le cas échéant, préciser les autres conventions existantes : *A compléter*

Article 4 : Signalement de la thèse en préparation

La thèse en préparation est signalée, en français et en anglais sur le portail national www.theses.fr avec les informations suivantes, qui sont révisables au besoin, au minimum sur une base annuelle :

Titre, résumé et mots clés du sujet du projet doctoral en français :

[titre de la thèse]

[résumé]

[mots-clés de 1 à 6, séparés par des virgules – ceux qui ne sont pas renseignés n'apparaissent pas]

Titre, résumé et mots clés du sujet du projet doctoral en anglais :

[titre de la thèse en anglais]

[résumé en anglais]

[mots-clés de 1 à 6 en anglais, séparés par des virgules – ceux qui ne sont pas renseignés n'apparaissent pas]